



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 AVRIL 2024

-

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

DATE	RESUME
17/01/24	Signature d'un devis avec l'entreprise ECO METAL CONCEPT – 4 rue de la Maubretière – ZAE la Maubretière d'En Bas – 85220 SAINT REVEREND concernant la fourniture et la pose d'un bardage sur le mur mitoyen - locaux des Fruchardières pour la somme de 5 250 € HT.
17/01/24	Signature du devis avec l'entreprise CITE CREATION – Parc Chabrières – 44 Grande Rue – 69600 OULLINS concernant la réalisation d'une fresque en trompe l'oeil sur le logement de la gare d'Olonne, pour la somme de 10 960 € HT.
18/01/24	Signature des marchés relatifs aux lots infructueux pour les travaux de restructuration du Pavillon Nicolas le Floch avec les entreprises suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Lot 4 "ITE-Habillage brique et métallique" DELTA SUD (75), pour la somme de 472 000,00 € HT - Lot 5 "Serrurerie – Escaliers - Passerelle" DS METAL (85), pour la somme de 106 923,00 € HT - Lot 6 "Menuiserie extérieure" DS METAL (85), pour la somme de 73 416,00 € HT
18/01/24	Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et Monsieur Cédric GALERNEAU (nom d'artiste GALIEN - n° SIRET 492 555 230 00035) engagé en tant qu'animateur pour 2 ateliers de dessin à la médiathèque Michel Raimbaud des Sables d'Olonne, le mardi 27 février et le vendredi 1er mars 2024 à 14 h, pour la somme de 450,00 € TTC.
18/01/24	Signature d'une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d'Olonne, d'un véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités de l'association « TAROT CLUB DES SABLES D'OLONNE » ayant son siège social au 44 rue des Grands Riaux 85180 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Norbert BOUTOLLEAU, Président, pour la saison associative 2023/2024 (du 1er septembre 2023 au 04 juillet 2024).
19/01/24	Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et SUDDEN THÉÂTRE – THÉÂTRE DES BÉLIERS PARISIENS, sis 14 bis rue Sainte Isaure 75018 Paris, Siret n° 432 542 108 00019, représenté par Mme Laurence Lutz en sa qualité d'Administratrice Générale, pour 1 représentation théâtrale « GLENN, NAISSANCE D'UN PRODIGE », le samedi 3 février 2024 à 20h45 au centre de congrès les Atlantes, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 12 244,00 € HT (soit 12 917,42 € TTC) correspondant au cachet, frais de transport et défraiements repas. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que : l'hébergement, les repas, la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, la location des espaces, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale.
19/01/24	* Signature du bon de commande avec le cabinet TETRARC – 19 bis rue Lanoue Bras de Fer – 44200 NANTES, relatif à l'étude cas par cas inhérente au projet NACéO, aux Sables d'Olonne, pour la somme de 30 816,00 € HT suivant la répartition ci-après : <ul style="list-style-type: none"> - TETRARC, architecte mandataire, pour un montant de 11 260,50 € HT (soit 13 512,60 € TTC) - FAAR PAYSAGE, architecte co-traitant, pour un montant de 11 260,50 € HT (soit 13 512,60 € TTC) - A3Gi, graphiste co-traitant, pour un montant de 2 700,00 € HT (soit 3 240,00 € TTC) - OCE, bureau d'études co-traitant, pour un montant 5 595,00 € HT (soit 6 714,00 € TTC)
22/01/24	Signature de l'avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre du cabinet FORMA 6 – 17 rue La Noue Bras de Fer – BP 40137 – 44201 NANTES cedex 2, concernant les travaux de réaménagement du bâtiment annexe de la Mairie de la Jarrie, pour la somme de 10 080 € HT selon la répartition suivante : <ul style="list-style-type: none"> - FORMA 6 – architecte mandataire – pour un montant de 4 883 € HT - NOVAM (co-traitant) – BET structure, fluides, économiste de la construction et OPC – pour un montant de 5 197 € HT
22/01/24	Signature d'un avenant au contrat de mission de contrôle technique avec la société APAVE – ZA de Beaupuy – rue Jacques Yves Cousteau – CS 10042 – 85017 LA ROCHE SUR YON cedex, concernant la réhabilitation de la villa Charlotte (tranche ferme), pour la somme de 1 782,50 € HT (soit 2 139 € TTC).
22/01/24	Approbation du montant des redevances du domaine public selon les tarifs, applicable à compter de la date exécutoire de la présente décision, pour les occupations commerciales du domaine public, les étalages et terrasses, les aires de camping-car, les W.C. publics payants ainsi que les droits de voirie. La présente décision abroge et remplace la décision n° 2023-006 en date du 11 janvier 2023. (Voir Annexe 1 en dernière page du compte-rendu des décisions)

25/01/24	<p>Souscription d'une ligne de trésorerie, d'un montant de 2 000 000 € avec le Crédit agricole Corporate and Investment Bank avec les principales caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montant maximum du crédit : 2 000 000 € (deux millions d'euros) - Durée : 364 jours à compter de la date d'entrée en vigueur. - Organisme bancaire prêteur : Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée. - Domiciliaire des flux : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. - Indice de référence et marges : Euribor 3 mois moyenné + 0,42% (pour le calcul de l'Euribor 3 mois moyenné, l'Euribor 3 mois ne pourra en aucun cas être inférieur à 0%). - Périodicité des intérêts : Mensuelle. - Base de calcul : Exact / 360 jours. - Commission de mise en place : 0,10% du montant maximal du crédit soit 2 000 €, payable par l'emprunteur 10 jours ouvrés après la signature de la convention de crédit. - Commission de non-utilisation : A compter de la signature de la convention, l'emprunteur versera trimestriellement, à terme échu, une commission de non-utilisation de 0,00% l'an calculée sur la base du montant disponible du crédit pour chaque jour. - Marge appliquée aux intérêts de retard : 3 % l'an.
25/01/24	Renouvellement de l'adhésion avec l'association Vendéenne des Élus du Littoral pour l'année 2024, pour la somme de 2 288,65 € TTC.
25/01/24	<p>Attribution de marchés dans le cadre des travaux pour la reconstruction du gymnase du Centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot 5a : Couverture – Etanchéité pour la reconstruction du Gymnase du Centre à la société SMAC pour la somme de 276 864,45 € HT (soit 332 237,34 € TTC). - Lot 8 : Plâtrerie - Doublage pour la reconstruction du Gymnase du Centre à la société SONISO pour la somme de 246 453,37 € HT (soit 295 744,04 € TTC). - Lot 9 : Menuiseries intérieures pour la reconstruction du Gymnase du Centre à la société BRODU pour un montant de 480 994,80 € HT (soit 577 193,76 € TTC). <p>La SPL est autorisée à signer les avenants, en qualité de mandataire.</p>
25/01/24	Signature d'un bail mobilité pour la mise à disposition d'un logement meublé en colocation, situé au 3 rue des Anciens Maires (Etagé) 85340 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 79 m ² , avec un médecin remplaçant, du 25 février 2024 au 8 mars 2024, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme mensuelle de 150 € TTC, calculée au prorata de la durée du séjour, sur le budget 2024 et une participation aux charges sur une base forfaitaire de 75 € TTC par mois, également calculée au prorata de la durée du séjour.
25/01/24	Etablissement d'un dossier de demande de subvention auprès du Département de Vendée, pour une participation financière de 9 000 € en vue de financer une partie du Forum de l'Aventure Maritime qui aura lieu les 4 et 5 octobre 2024. Le versement de la participation financière du Département sera effectué de la façon suivante : 100 % à l'issue de l'évènement.
26/01/24	Signature d'une convention d'occupation précaire avec deux locataires, pour une durée d'une année, à compter du 1er avril 2024, portant sur un logement communal non meublé, situé au 8 avenue Pas du Bois – 85180 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 103,46 m ² , comprenant notamment, au rez-de-chaussée un abri voiture, une entrée, une buanderie, à l'étage un séjour avec balcon, une cuisine, trois chambres, une salle de bain, un WC et un cellier. Le loyer mensuel est fixé à 800,00 € TTC. Montant du dépôt de garantie de l'exécution des obligations du locataire égal à un mois de loyer : 800,00 € HT. Les fluides seront réglés directement par les locataires aux différents fournisseurs, les compteurs étant ouverts à leur nom propre.
26/01/24	Signature d'une convention de partenariat avec LA BIBLIOTHÈQUE SONORE DES SABLES D'OLONNE – Pavillon Maurice Durand – 85100 LES SABLES D'OLONNE pour l'autoriser à enregistrer les articles des magazines de la Ville et de l'Agglomération et de mettre à disposition gratuitement ces audio-revues aux personnes empêchées de lire.
26/01/24	Attribution du marché d'étude sites et sols pollués à la société FONDASOL pour un montant de 3 705,00 € HT soit 4 446,00 € TTC, pour la réalisation du plan "500 logements abordables" sur le site du Rouet. La SPL Destination les Sables d'Olonne est autorisée à signer le marché correspondant.
26/01/24	Dans le cadre du projet d'aménager, comprenant la réhabilitation du Manoir de la Mortière, il a été prévu l'aménagement d'espaces extérieurs et de places de stationnement nécessitant la démolition de 2 habitations situées 10 rue des Anciens Maires et 13 rue du 8 mai 1945. Le marché de consignation du réseau de gaz au 10 rue des Anciens Maires est attribué avec la société GRDF, pour la somme de 1 737,75 € HT soit 2 085,30 € TTC. La SPL Destination les Sables d'Olonne est autorisée à signer le marché correspondant.

29/01/24	Signature du bon de commande avec la société ERYMA – Rue du Pan Loup Le Sphynx – 44200 COUERON pour le remplacement de la borne 1CA, située quai Ernest Franqueville aux Sables d’Olonne, suite à un choc de véhicule, le 14 octobre 2023, pour la somme de 17 856,73 € HT.
29/01/24	* Cette décision abroge et remplace la décision 2023-098 en date du 7 février 2023. Nouvelle tarification pour la perception des droits de stationnement, des abonnements de stationnement et du forfait post-stationnement sur la voie publique, afin de faire bénéficier chaque jour aux usagers, après enregistrement de leur numéro d’immatriculation, d’une heure de stationnement gratuit, non sécable, sur la période quotidienne de stationnement réglementé, hormis pour le secteur de stationnement de La Gare.
29/01/24	Signature d’un contrat de cession entre la Ville des Sables d’Olonne et L’AGENCE PRODUCTION, sise 11 rue Christiani 75018 Paris, Siret n° 899 109 029 00012, représentée par M. Antoine Boulay en sa qualité de Président, pour une représentation musicale « ALEXANDRE THARAUD », mardi 20 février 2024 à 20h45 au Havre d’Olonne, salle La Licorne, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 12 040,40 € HT (soit 12 702,62 € TTC) correspondant au cachet, frais de transport et défraiements repas. En supplément du montant, la Ville des Sables d’Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l’hébergement pour deux nuits, un repas, la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, la location des espaces, les droits d’auteurs et la taxe parafiscale.
29/01/24	Signature d’un contrat de cession entre la Ville des Sables d’Olonne et LE SYNDICAT MIXTE DE L’ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE (ONPL), sis Maison des Arts – Esplanade Dutilleux – BP 15246 – 49052 Angers Cedex 02, Siret n° 254 402 027 00026, représenté par M. Antoine Chéreau en sa qualité de Président, pour 2 représentations de musique classique « LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS », mardi 26 mars 2024 à 13h45 et 15h15 au centre de congrès les Atlantes, dans le cadre des spectacles scolaires 2023-2024, pour la somme de 5 308,06 € HT (soit 5 600,00 € TTC) correspondant au cachet. En supplément du montant, la Ville des Sables d’Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, la location des espaces, les droits d’auteurs et la taxe parafiscale.
29/01/24	Travaux de remplacement de la moquette et des fauteuils, câblage régie, accessibilité PMR au Théâtre de la Licorne (voir la décision municipale n° 2023-695). Signature d’un avenant n° 1 en moins-value pour le lot n°6 « Electricité » dont le titulaire est l’entreprise LUMELEC – 85310 NESMY. La moins-value s’élève à – 3 377,50 € HT (soit 4 053,00 € TTC). Cette moins-value représente une baisse de 10,14 % par rapport au montant initial du marché. Le nouveau montant du marché est porté à 29 922,50 € HT.
29/01/24	Travaux de remplacement de la moquette et des fauteuils, câblage régie, accessibilité PMR – Théâtre de la Licorne (voir la décision municipale n° 2023-695). Signature d’un avenant n° 1 en plus-value pour le lot n°2 « Revêtement de sols textile » dont le titulaire est l’entreprise AUCHER 85150 LES ACHARDS. La plus-value s’élève à 1 827,50 € HT. Le montant de base étant de 96 000,00 € HT, le nouveau montant du marché est porté à 97 827,50 € HT. L’écart introduit par l’avenant est de + 1,90 %.
29/01/24	Signature du contrat de maîtrise d’œuvre avec le cabinet ADN Architecture – 2 rue Benjamin Franklin – 85000 LA ROCHE SUR YON, concernant l’aménagement d’une médiathèque temporaire à l’Hôtel de Ville (côté ancienne mairie), pour la somme de 13 130 € HT.
29/01/24	Dans le cadre du projet de réaménagement du hall de l’Hôtel de Ville, signature du contrat de maîtrise d’œuvre avec la SARL ADN Architecture d’Intérieur – 2 rue Benjamin Franklin – 85000 LA ROCHE SUR YON, pour la somme de 4 700 € HT.
29/01/24	Signature du devis avec l’entreprise ART DAN – Le Prouzeau – 44470 CARQUEFOU, concernant l’installation d’équipements sportifs sur les courts A et B au tennis de la Rudelière, pour la somme de 19 160,32 € HT.
29/01/24	Signature du devis avec l’entreprise SOPREMA – 9 rue Ampère – 85170 LE POIRE SUR VIE, concernant la réfection d’une toiture en panneau sandwich au centre de loisirs des Plesses, pour la somme de 22 708 € HT.
29/01/24	Signature du devis avec l’entreprise Serrurerie Menuiserie de la Côte – 66 avenue Louis Breguet – 85180 LES SABLES D’OLONNE, concernant les travaux de serrurerie à réaliser 135 rue des Plesses (locaux du CCAS), pour la somme de 6 025,66 € HT (soit 7 230,79 € TTC).

30/01/24	Signature du bon de commande avec la société IEM – 370 avenue des Jourdiés – 74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY – pour la fourniture, les travaux de pose et la mise en service de 44 horodateurs destinés à la gestion du stationnement sur voirie de la ville des Sables d’Olonne, pour la somme de 220 558,36 € HT. Cette commande est un ajout, à titre exceptionnel, de matériel et de services dans un volume réduit par rapport au parc total actuel dont un seul fabricant s’avère compatible (à l’échelle européenne) avec le système déjà en place sur notre territoire.
30/01/24	Signature du bon de commande avec la société MAGNUM – 6 rue Saint-Pierre – 85100 LES SABLES D’OLONNE pour la réalisation d’une esquisse non technique sur les rues de la Forge et du Moulin, pour la somme de 10 000,00 € HT.
30/01/24	Engagement auprès du Sydev – 3 rue du Maréchal Juin – CS 80040 – 85036 LA ROCHE SUR YON, pour la contribution au titre de l’année 2024 de la maintenance et l’exploitation des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), pour la somme de 8 480,00 € HT (soit 8 480,00 € TTC).
30/01/24	Engagement auprès du Sydev – 3 rue du Maréchal Juin – CS 80040 – 85036 LA ROCHE SUR YON, pour la contribution au titre de l’année 2024 des travaux de maintenance de signalisation lumineuse tricolore, pour la somme de 7 027,80 € HT (soit 7 027,80 € TTC).
30/01/24	Engagement auprès du Sydev – 3 rue du Maréchal Juin – CS 80040 – 85036 LA ROCHE SUR YON, pour la contribution au titre de l’année 2024 de l’achat d’énergie pour l’éclairage public et la signalisation lumineuse (abonnements et consommations) ainsi que la gestion des contrats d’énergie, pour la somme de 747 400,00 € TTC sur les crédits inscrits au budget 2024.
30/01/24	Signature des fiches de prêt d’œuvres entre le MASC, musée d’Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d’Olonne et Françoise Ragon sis 4 rue du faubourg poissonnière à Paris (75010). Ces œuvres seront présentées lors de l’exposition « Hommage à Michel Ragon » du 31 mars 2024 au 2 mars 2025.
30/01/24	Signature d’une convention d’occupation du 16 mai au 28 juin 2024, avec une stagiaire hébergée à l’Escale située au 1ter, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D’OLONNE, pour la somme de 220,00 € TTC.
31/01/24	Le marché d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour le renouvellement de la concession du Casino des Atlantés a été conclu avec l’entreprise ESPELIA pour un montant de 34 225 € HT, une mission complémentaire a été confiée au prestataire en vue de la négociation d’un avenant avec le titulaire de la délégation de service public du Casino des Atlantés. Signature d’un avenant n°1 pour la somme de 2 300 € HT, représentant une augmentation de 6,72% et portant le montant total du marché à la somme de 36 525 € HT (soit 43 830 € TTC).
31/01/24	Signature d’une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d’Olonne, d’un véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités de l’association suivante : « MINAMI AIKIDO 85 » ayant son siège social au 11 rue Emile Loubet 85180 LES SABLES D’OLONNE, représentée par Joseph TRICHET, Président, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 4 juillet 2024).
31/01/24	Signature d’une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d’Olonne, d’un véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités de l’association suivante : « EPEE SABLaise » ayant son siège social au 3 bis Promenade Godet 85100 LES SABLES D’OLONNE, représentée par Carole RUCHAUD, Présidente, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 4 juillet 2024).
31/01/24	Ester en justice, étant précisé que Maître PLATEAUX du Cabinet Publijuris est mandaté pour défendre les intérêts de la commune, suite à la requête introductive d’instance déposée le 15 janvier 2024, par Maître RIBIERE Louis, représentant Monsieur BONICARD Jean-Jacques, devant le Tribunal Administratif de Nantes, le 15 janvier 2024, demandant l’annulation de l’arrêté d’opposition de Monsieur le Maire des Sables d’Olonne en date du 17 juillet 2023 refusant le permis de démolir n° PD 085 194 23 X0003 pour la démolition d’un bien sis 2 rue de la Boulangerie/ 3-5 rue des Gens de Mer 85100 Les Sables d’Olonne.

31/01/24	<p>Restauration des façades et toitures de l'Église Notre Dame de Bon Port. Signature des avenants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avenant n°3 au marché n°2021003201 – lot n°1 : Echafaudages, conclu avec l'entreprise LV TEC pour un montant initial de 583 902,47 € HT, relatif à des compléments d'échafaudages pour un montant de 13 415,50 € HT, portant le montant total du marché à 644 909,74 € HT (soit 773 891,69 € TTC). - Avenant n°2 au marché n°2021003202 – lot n°2 : Maçonnerie – Pierre de taille, conclu avec l'entreprise LEFEVRE pour un montant initial de 1 044 971,70 € HT, relatif à un transfert de certaines prestations de la tranche 1 à la tranche 2 et à des travaux en plus-value pour un montant de 56 803,41 € HT, portant le montant total du marché à 1 101 775,11 € HT (soit 1 322 130,13 € TTC). - Avenant n°2 au marché n°2021003203 – lot n°3 : Traitement de la pierre - sculpture, conclu avec l'entreprise ARTHEMA pour un montant initial de 104 778 € HT, relatif à un transfert de certaines prestations de la tranche 1 à la tranche 2. Le montant du marché, porté à 113 323,49 € HT (soit 135 988,19 € TTC) après avenants, n'est pas modifié. - Avenant n°2 au marché n°2021003210 – lot n°10 : Electricité, conclu avec l'entreprise CGV pour un montant initial de 29 889,74 € HT relatif à un transfert de prestations de la tranche ferme à la tranche optionnelle et à des travaux en plus-value (détecteur de fumée, zone technique) pour un montant de 1 721,60 € HT, portant le montant du marché à 32 601,73 € HT (soit 39 122,07 € TTC). - Avenant n°3 au marché n°2021003210 – lot n°10 : Electricité, conclu avec l'entreprise CGV pour un montant initial de 29 889,74 € HT relatif à un transfert de prestations de la tranche 1 à la tranche 2. Le montant du marché résultant de l'avenant n°2 présenté ci-dessus n'est pas modifié.
02/02/24	<p>Sollicitation d'une subvention auprès de la Préfecture de la Vendée dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD 2024) et du programme de sécurisation, correspondant à 50% du montant global du projet soit 405 921,11 € HT, pour la mise en place de 15 nouveaux points de vidéoprotection et la modification d'un point existant, l'ensemble totalisant 52 nouvelles caméras.</p>
02/02/24	<p>Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et PARIS SÉBASTIEN, sis 20 rue Notre Dame 49600 Beaupréau, Siret n° 497 747 428 00017, représenté par M. Sébastien Paris en sa qualité d'entrepreneur individuel, pour une représentation de magie « MagiÉcologie », le mercredi 28 février 2024 à 15h00 à l'Île d'Olonne, dans le cadre du Festival de la magie, pour la somme de 1 421,80 € HT (soit 1 500,00 € TTC) correspondant au cachet.</p>
02/02/24	<p>Signature du devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le bureau d'études ASCO DG – 14 Mail Pablo Picasso – 44000 NANTES, concernant une mission d'AMO pour la rénovation de deux ascenseurs situés à l'Hôtel de Ville, pour la somme de 9 000 € HT.</p>
02/02/24	<p>Signature d'un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la démolition de maisons rue des Anciens Maires, conclu avec le groupement PERICOLO-DUBOIS-IDES-AREA actant la désignation de la SPL DESTINATION LES SABLES D'OLONNE en qualité de mandataire de maîtrise d'ouvrage, afin d'aménager des places de stationnement pour le logis de la Mortière.</p>
02/02/24	<p>Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et MAGIC BONNEMANN PRODUCTIONS, sis 4 rue de Beaufortin 44470 Thouare Sur Loire, Siret n° 917 685 331 00014, représenté par M. Philippe Bonnemann en sa qualité de Président, pour 8 représentations « FESTIVAL DE LA MAGIE », samedi 24 février à 20h45 et dimanche 25 février à 14h30 et 17h30 au Havre d'Olonne, salle la Licorne, vendredi 1er mars à 20h45, samedi 2 mars à 15h00 et 20h45, dimanche 3 mars à 14h00 et 17h00 au centre de congrès les Atlantes, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 62 169,00 € HT (soit 65 588,30 € TTC) correspondant au cachet. En supplément du montant, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, la restauration, le catering, la communication, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, la location des espaces, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale.</p>
02/02/24	<p>Signature du devis avec l'entreprise VRIGNON – 16 avenue du Maréchal Juin – 85180 LES SABLES D'OLONNE, concernant le remplacement des revêtements de sols au centre des Congrès les Atlantes, pour la somme de 5 712,53 € HT.</p>
02/02/24	<p>Signature du devis avec l'entreprise LR EVENEMENT, pour l'achat de matériel lumière (structure, motorisation, câblage) dans le cadre de l'investissement à la Gargamoëlle, pour la somme de 25 525,10 € HT, correspondant à l'achat du matériel technique.</p>
02/02/24	<p>Signature de la convention d'occupation pour la mise à disposition à titre gracieux, de 68 m² à usage exclusif et 163 m² à usage partagé au sein des locaux municipaux 135 rue des Plesses 85180 les Sables d'Olonne, dont la ville est propriétaire, avec Les Sables d'Olonne Agglomération, ayant son siège au 21 place du Poilu de France – 85100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Monsieur Yannick Moreau, pour une durée de trois ans à compter du 12 février 2024, renouvelable une fois pour une durée d'un an.</p>

02/02/24	Signature de la convention d'occupation pour la mise à disposition à titre gracieux, de 49 m ² à usage exclusif et 163 m ² à usage partagé au sein des locaux municipaux 135 rue des Plesses 85180 les Sables d'Olonne, dont la ville est propriétaire, avec l'association Le Nid des Aidants, ayant son siège à l'EHPAD « Les Jardins d'Olonne », 100 rue Ernest LANDRIAU – 85 340 LES SABLES D'OLONNE CEDEX, représentée par Madame VINEL, Directrice, pour une durée de trois ans à compter du 12 février 2024, renouvelable une fois pour une durée d'un an.
02/02/24	Signature de la convention d'occupation pour la mise à disposition de locaux moyennant un loyer de 149,30 € TTC charges incluses, de 109 m ² à usage exclusif et 163 m ² à usage partagé au sein des locaux municipaux 135 rue des Plesses 85180 les Sables d'Olonne, dont la ville est propriétaire, avec l'association Union Départementale des Associations Familiales de la Vendée (UDAF), représenté par son Président, M. Francis BERNARD, dont le siège social est situé 119 boulevard des Etats-Unis – BP 667 – 85016 LA ROCHE SUR YON Cedex, pour une durée de trois ans à compter du 12 février 2024, renouvelable une fois pour une durée d'un an.
02/02/24	Signature de la convention d'occupation pour la mise à disposition de 39 m ² à usage exclusif et 163 m ² à usage partagé au sein des locaux municipaux rue 135 des Plesses 85180 les Sables d'Olonne, dont la ville est propriétaire, avec l'association ADAPEI ARIA de Vendée, représentée par son Président, dont le siège social est situé le Plis Saint Lucien – Route de Beaupuy – CS 30359 – 85009 MOUILLERON LE CAPTIF cedex 09, pour une durée de trois ans à compter du 12 février 2024, renouvelable une fois pour une durée d'un an, avec une mise à disposition ces locaux moyennant un loyer mensuel de 53 euros TTC charges incluses.
02/02/24	Signature du contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et l'association NGC25, sise 64 avenue du Parc de Procé 44100 Nantes, Siret n° 420 062 317 00052, représentée par M. Olivier Blanchard en sa qualité de Président, pour 6 représentations de danse « COMME LE VENT DANS LES VOILES », mardi 2, jeudi 4 et vendredi 5 avril 2024 au Havre d'Olonne, salle La Licorne, dans le cadre des spectacles scolaires 2023-2024, pour la somme de 5 878,40 € HT (soit 6 201,71 € TTC), correspondant au cachet, frais de transport et défraiements repas. En supplément du montant, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, deux repas, la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, la location des espaces, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale.
05/02/24	Signature du devis avec l'ICES, sis 17 boulevard des Belges 85017 La Roche-sur-Yon, pour la publication des Actes du Forum de l'aventure maritime, colloque organisé les 20 et 21 octobre 2024, selon les modalités de la convention de partenariat soumise par délibération en Conseil municipal le 27 novembre 2023 (délibération n°46) au vu de l'organisation de cette biennale, destinée à devenir un rendez-vous sablais de référence sur les grands enjeux maritimes d'aujourd'hui, d'hier et de demain, pour la somme de 6 581 € TTC.
05/02/24	Signature d'un avenant n°3 au contrat d'occupation pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 3-5 rue Saint-Pierre, les Sables d'Olonne 85100, dont la ville est propriétaire, avec l'association A.R.S (Alphabétisation – Remise à niveau – Soutiens scolaires), association régie par la loi de 1901, déclarée sous le numéro préfectoral W85 300 2172, ayant son siège au 5 rue Saint Pierre, 85100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Frédéric MAZEAUD, Président de l'association. De consentir la prolongation de la location pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Le contrat sera reconduit tacitement deux fois pour une durée identique, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant.
05/02/24	Signature d'un avenant n°3 au contrat d'occupation du 31 décembre 2020 pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 3-5 rue Saint Pierre, les Sables d'Olonne 85100, dont la ville est propriétaire, avec LA CIMADE – GROUPE LOCAL 85, association régie par la loi de 1901, déclarée sous le numéro W751003761, ayant son siège au Bureau 211 – 71, boulevard Aristide Briand – 85000 La Roche sur Yon, représentée par Marie HENOCQ, Déléguée Régionale de LA CIMADE. De consentir la prolongation de la location pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Le contrat sera reconduit tacitement deux fois pour une durée identique, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant.

05/02/24	Signature d'un avenant n°3 au contrat d'occupation du 30 décembre 2020 pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 3-5 rue Saint Pierre, les Sables d'Olonne 85100, dont la ville est propriétaire, avec l'association « CENT POUR UN VENDÉE OUEST », association régie par la loi de 1901, déclarée sous le numéro W853004661, ayant son siège au 6, rue Colette Besson – OLLONNE SUR MER – 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Madame Anita TRICHET, sa Présidente. De consentir la prolongation de la location pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Le contrat sera reconduit tacitement deux fois pour une durée identique, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant.
05/02/24	Signature d'un avenant n°3 au contrat d'occupation du 31 décembre 2020 pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 3-5 rue Saint Pierre, les Sables d'Olonne 85100, dont la ville est propriétaire, avec le Secours Catholique, association régie par la loi de 1901, déclarée sous le numéro 9092, reconnue d'Utilité Publique, ayant son siège au 106 rue du Bac à PARIS VII, représentée par Madame Michelle LÉOST. De consentir la prolongation de la location pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Le contrat sera reconduit tacitement deux fois pour une durée identique, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant.
06/02/24	Pour la réalisation du plan « 500 logements abordables », il a été confié une convention de mandat à la SPL Destination les Sables d'Olonne pour la réalisation des études sur le site de la rue Séraphin Buton. Attribution du marché de diagnostics immobiliers à la société APAVE, pour la somme de 5 125,00 € HT soit 6 150,00 € TTC. Autorisation de la SPL Destination les Sables d'Olonne à signer le marché correspondant.
07/02/24	Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et l'Atelier d'écriture Encrage, représenté par Madame Sophie DUGAST (26 ter rue du Petit Rocher - 85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER - N° SIRET 530 376 854 00036), engagé pour un atelier d'écriture, le samedi 16 mars 2024 à 10h, à la médiathèque La Jarrie, pour la somme de 170,00 € TTC.
07/02/24	Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et Madame Sarah ANDREOTTI (70 route des Pins - 85340 LES SABLES D'OLONNE - N° SIRET 919 201 707 00016), chanteuse lyrique, engagée pour une conférence musicale intitulée "Opéra et Mythologie", le vendredi 17 mai 2024 à 18h, à la médiathèque Le Globe des Sables d'Olonne, pour la somme de 300,00 € TTC.
07/02/24	Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et Madame Sarah ANDREOTTI (70 route des Pins - 85340 LES SABLES D'OLONNE - N° SIRET 919 201 707 00016), chanteuse lyrique, engagée pour une conférence musicale intitulée "Quand la musique raconte Stefan Zweig", le samedi 23 mars 2024 à 16h, à la médiathèque Le Globe des Sables d'Olonne, pour la somme de 300,00 € TTC.
07/02/24	Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et Odile FRÉDEVAL, formatrice et comédienne du Collectif MORDICUS (7 boulevard Aristide Briand - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - N° SIRET 818 874 505 00014), engagée pour une lecture de "Zweig", le vendredi 22 mars 2024 à 18h30 à la médiathèque La Jarrie des Sables d'Olonne, pour la somme de 650,00 € TTC.
08/02/24	Attribution du marché relatif au lot 5b Bardage pour la reconstruction du Gymnase du Centre à la société SMAC, pour la somme de 525 646,50 € HT. Autorisation de la SPL Destination les Sables d'Olonne en sa qualité de mandataire, à signer le marché correspondant.
08/02/24	Signature d'un avenant n°1 au marché d'achat de livres non scolaires, de CD, de DVD et de jeux de société pour les médiathèques et la ludothèque, lots n° 2 et 3, avec l'entreprise SARL D'1 LIVRE A L'AUTRE, actant la cession du fonds de commerce « Librairie Voyelles » et du marché par l'ancien titulaire du marché, la société SARL GTO Librairie Voyelles.
09/02/24	Signature de la convention avec Vendée Eau sur l'accompagnement à la maîtrise et la réduction des consommations d'eau des branchements communaux et intercommunaux et le suivi des consommations, nommée « Programme Chaque Goutte Compte », participant notamment à un accompagnement financier de la collectivité pour la mise en place de matériel hydro économe. Une mobilisation d'un ou deux agents est nécessaire pour être formés au diagnostic des bâtiments, et ainsi fournir à Vendée Eau toutes les informations à l'analyse des données et assurer un suivi régulier de la consommation d'eau potable des bâtiments publics.
09/02/24	Signature d'un devis avec l'entreprise SOPREMA – 9 rue Ampère 85170 LE POIRIE SUR VIE, concernant le remplacement de la couverture en bac acier du futur dancing le Stella, pour un coût de 13 620,49 € HT.

09/02/24	Signature du devis avec l'entreprise ROZO – 36 rue de la Petite Garlière – 85100 LES SABLES D'OLONNE concernant la mise en peinture de la piste du vélodrome et des murets du stade de la Rudelière, pour un coût de 21 434,80 € HT.
09/02/24	Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) pour l'année 2024, pour un coût de 512 € TTC.
09/02/24	Signature du devis avec l'hôtel Ibis Styles, sis 48 rue Eric Tabarly 85340 les Sables d'Olonne, pour l'hébergement de l'équipe artistique et technique du festival de la magie les 24, 27, 28, 29 février et 01, 02 et 03 mars 2024, pour le spectacle « FESTIVAL DE LA MAGIE » dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024. Le prélèvement des dépenses correspondantes s'élèvent à la somme de 5 505,10 € TTC correspondant à l'hébergement.
12/02/24	Signature d'une convention d'autorisation de passage et d'implantation d'éléments de réseaux d'éclairage public avec le Sydev – 3 rue du Maréchal Juin – 85036 LA ROCHE SUR YON, sur le mur du parking des Halles Centrales – rue Washington – Section AW n°0330, à titre gratuit. Elle prendra effet à compter de la date de signature de la convention et est conclue pour la durée du réseau ou de tout ouvrage qui pourrait lui être substitué avec la même emprise ou le cas échéant avec une emprise moindre.
12/02/24	Pour la réalisation du plan « 500 logements abordables », il a été confié une convention de mandat à la SPL Destination les Sables d'Olonne pour la réalisation des études sur le site de la rue du 8 mai 1945. Il est nécessaire pour ce projet de disposer d'un diagnostic immobilier sur le site. A l'issue de la consultation et après négociation, la société APAVE a remis l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 5 125,00 € HT. Attribution du marché de diagnostics immobiliers à la société APAVE pour un montant de 5 125,00 € HT. Autorisation à la SPL Destination les Sables d'Olonne à signer le marché correspondant.
12/02/24	Signature du devis avec la société JARDINS DE VENDÉE, sise 71 route de Saint Gilles – 85190 AIZENAY, ainsi que le bon de commande correspondant, concernant l'entretien des espaces verts des cimetières de la Ville des Sables d'Olonne pour l'année 2024, pour un montant de 52 998,89 € TTC.
13/02/24	Signature du devis avec la société DALLOZ – 80 avenue de la Marne – 92541 Montrouge, pour le réabonnement 2024 à Dalloz.fr Collectivités (n° client 4500003 - accès internet Dalloz.fr Matière(s) + Appel Expert Renseignement juridique par téléphone accès illimité et questions illimitées), permettent au service des Affaires juridiques de la Ville des Sables-d'Olonne d'accéder aux contenus numériques en ligne des éditions Dalloz.fr, pour un montant de soit 12 382,75 € TTC.
13/02/24	Signature de la proposition d'honoraires avec le bureau d'études IGESOL – 12 boulevard de la Vie – 85170 BELLEVIGNY, concernant une mission géotechnique de conception G2AVP et G2PRO pour le projet de relocalisation temporaire des halles centrales, pour un montant de 11 087 € HT.
13/02/24	Signature du devis avec l'entreprise PERADOTTO – 11 rue Clément Ader – 85340 LES SABLES D'OLONNE, concernant le remplacement de la porte d'entrée de l'espace Jules Raimu, pour un montant de 5 902,92 € HT.
13/02/24	Souscription d'une Mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage auprès des cabinets COREM – 15 rue boulevard Châtillon - 62200 Boulogne sur Mer et WIINCH – 55 avenue Ferdinand de Lesseps 44600 Saint Nazaire, missionnés pour réaliser une étude de faisabilité et rédiger le programme technique détaillé de l'opération « Village nautique associatif » sur Port Olona 3, pour un montant de 24 650 € HT.
14/02/24	Sollicitation d'une subvention de l'Etat (Préfecture) d'un montant total de 374 497,00 € en soutien au projet « de démolition et de reconstruction d'une Maison d'accueil de jour rue Laennec aux Sables d'Olonne », ainsi que la validation du projet et du plan de financement prévisionnel de l'opération au stade de l'APD.
14/02/24	Renouvellement de l'adhésion avec l'association des Villes Marraines pour l'année 2024, pour un montant de 1 936,04 € TTC.
14/02/24	Renouvellement de l'adhésion avec l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques (ANETT) pour l'année 2024, pour un montant de 1 357 € TTC.
14/02/24	Institution d'une régie d'avances auprès du service Éducation Jeunesse de la Mairie des Sables d'Olonne du 1er janvier au 31 décembre, et installée à la Mairie déléguée du Château d'Olonne – 53 rue Séraphin Buton – 85180 Les Sables d'Olonne.
15/02/24	Engagement auprès du Sydev – 3 rue du Maréchal Juin – CS 80040 – 85036 LA ROCHE SUR YON, pour le montant cumulé des travaux de réparation de signalisation lumineuse pour l'année 2023 qui s'élève à la somme de 9 868,90 € HT (soit 9 868,90 € TTC).

15/02/24	Engagement auprès du Sydev – 3 rue du Maréchal Juin – CS 80040 – 85036 LA ROCHE SUR YON, pour le montant cumulé des travaux de réparation de l'éclairage public pour l'année 2023 qui s'élève à la somme de 16 526,00 € HT (soit 16 526,00 € TTC).
15/02/24	Signature du marché relatif au lot 5 – Charpente pour les travaux de réhabilitation de la Villa Charlotte avec la SARL LANDREAU CHAIGNE - 85440 Talmont St Hilaire, pour un montant de 21 565,02 € HT.
15/02/24	Ester en justice, étant précisé que Maître PLATEAUX du Cabinet Publijuris, est mandaté pour défendre les intérêts de la commune devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes, suite à la requête déposée le 15 décembre 2023 par Maître ANDRAULT Charles-Emmanuel du Cabinet OPTIMA Avocats, représentant la société SAS CS MEDIA, demandant l'annulation des arrêtés d'opposition de Monsieur l'Adjoint délégué à l'urbanisme des Sables d'Olonne demandant à la société CS MEDIA de supprimer deux dispositifs publicitaires installés Avenue de Talmont.
16/02/24	Attribution du marché de "contrôleur technique" pour la démolition et la reconstruction du Gymnase Beauséjour, à la société QUALICONSULT, pour un montant de 12 360,00 € HT. Attribution du marché de "coordonnateur sécurité et protection de la santé" pour la démolition et la reconstruction du Gymnase Beauséjour, à la société APE pour un montant de 4 680,00 € HT. Autorisation de la SPL Destination les Sables d'Olonne à signer les marchés correspondants.
20/02/24	Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (A.M.P.C.V. et A.M.F.) pour l'année 2024, pour un montant de 16 711,16 € TTC répartie en deux cotisations, l'une de 8 450 € TTC (cotisation A.M.P.C.V.) et l'autre de 8 261,16 € TTC (cotisation A.M.F.).
20/02/24	Indemnisation d'un montant de 23 443,24 € TTC, dans le cadre d'une déclaration de sinistre effectuée auprès de SMACL Assurances, sis 141 avenue Salvador Allende – CS 20000 – 79031 Niort, numéro de police 297120, afin de faire procéder à l'indemnisation, à la suite d'un choc de véhicule contre le mât d'éclairage supportant une caméra vidéo protection boulevard des Anciens Combattants AFN.
21/02/24	Signature des avenants aux marchés de travaux du Stella : - Lot "Démolition et gros œuvre" avec la Société NICKEL HABITAT (85) - pour un montant de 45 477,10 € HT + avenant d'un montant de 7 936,20 € HT - soit un montant total de 53 413,30 € HT (64 095,56 € TTC). - Lot "Menuiseries intérieures et extérieures" avec la Société LOUE (85) - pour un montant de 84 832,36 € HT + avenant d'un montant de 1 248,96 € HT et 1 055,50 € HT - soit un montant total de 87 136,82 € HT (104 564,18 € TTC) - Lot "Cloisons sèches" avec la Société SARL AUCHER (85) - pour un montant de 42 750 € HT + avenant d'un montant de 12 660 € HT - soit un montant total de 55 410 € HT (66 492 € TTC).
22/02/24	Signature d'une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d'Olonne, à la demande, de véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités de l'association suivante : « LES MOUSS ATTACK », ayant son siège social au 3 Impasse de la Porte du Soleil 85180 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Yoann NICOLEAU, Président, pour la saison associative 2023/2024 (du 1er septembre 2023 au 4 juillet 2024).
22/02/24	Signature du bon de commande avec la société ERYMA – Rue du Pan Loup Le Sphynx – 44200 COUERON, pour le remplacement de la caméra de surveillance située quai Emmanuel Garnier aux Sables d'Olonne, à la suite d'un choc de véhicule, pour un montant de 14 604,46 € HT (soit 17 525,35 € TTC).
22/02/2024	Signature du bon de commande avec la société SOGETREL – 8 rue Benoît Frachon – 44800 SAINT-HERBLAIN, pour le remplacement d'un mât de vidéo surveillance situé quai Emmanuel Garnier aux Sables d'Olonne, à la suite d'un choc de véhicule, pour un montant de 5 879,25 € HT (soit 7 055,10 € TTC).
22/02/24	Travaux de remplacement de la moquette et des fauteuils, cablage Régie, accessibilité PMR - Théâtre de la Licorne. Avenant 2 lot 2 - Signature de l'avenant n° 2 en plus-value pour le lot n°2 « Revêtement de sols textile » dont le titulaire est l'entreprise AUCHER – 85150 LES ACHARDS (la plus-value s'élève à 927,00 € HT (soit 1 112,40 € TTC). Le nouveau montant du contrat suite à l'avenant n°1 est de 97 827,50 € HT, le nouveau montant du marché est porté à 98 754,50 € HT (le nouvel écart introduit par l'avenant est de 0,97 %).
22/02/24	Travaux de remplacement de la moquette et des fauteuils, cablage Régie, accessibilité PMR - Théâtre de la Licorne. Avenant 1 Lot 3 - Signature d'un avenant n° 1 en moins-value pour le lot n°3 « Fauteuils de spectacle » dont le titulaire est l'entreprise SAONOISE DE MOBILIERS – 70300 FROIDECONCHE (la moins-value s'élève à 362,70 € HT. Cette moins-value représente une baisse de 0,30 % par rapport au montant initial du marché. Le nouveau montant du marché est porté à 120 532,50 € HT.

23/02/24	Signature d'une convention à titre gratuit, relative à l'utilisation simplifiée de locaux communaux avec l'association « Les P'tits Mousses ». Il s'agit de permettre à cette association d'assistantes maternelle de se rencontrer au sein du centre de loisirs d'Olonne, pour des séances d'activités de tous petits et de définir les modalités et les conditions d'utilisation des locaux du centre de loisirs d'Olonne par l'association les P'tits Mousses », tous les lundis et vendredis de 9h30 à 11h30 (sauf en période de vacances scolaires et les jours fériés).
23/02/24	Signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit de trois locaux de type T1, T2, T3, situés au 39 rue de l'Ancienne Sous-Préfecture – 85100 Les Sables d'Olonne, d'une superficie de 172 m2 au profit de l'association « Cent pour UN Vendée Ouest », représentée par Madame Anita TRICHET, en sa qualité de Présidente, dont le siège est situé 6 rue Colette Besson – 85340 Les Sables d'Olonne, pour une période du 29 mars 2024 au 29 septembre 2024. Les fluides eau, électricité restent à la charge de l'association.
26/02/24	Signature du bon de commande avec la société ERYMA – Rue du Pan Loup Le Sphynx – 44200 COUERON, pour le remplacement de la borne 1CA située quai Ernest Franqueville aux Sables d'Olonne, à la suite d'un choc de véhicule, le 14 octobre 2023, pour un montant de 17 856,73 € HT.
26/02/24	Signature d'un devis avec l'entreprise SOPREMA – 9 rue Ampère – 85170 LE POIRE SUR VIE concernant le nettoyage des chéneaux sur la toiture amiantée des locaux Les Fruchardières – rue Edouard Belin, pour un montant de 6 200 € HT (soit 7 440 € TTC).
26/02/24	Signature d'un devis avec l'entreprise PRESANCE – 115 rue Pierre-Gilles de Gênes – 85000 LA ROCHE SUR YON, concernant la création de massifs béton pour mise en place d'un abri dans la cour de l'école maternelle René Millet, pour un montant de 10 766,26 € HT.
26/02/24	Signature d'une proposition d'honoraires de maîtrise d'œuvre avec le cabinet VALLEE Architecture – 33 allée Alain Gautier – 85340 LES SABLES D'OLONNE, concernant l'étude de mise en valeur des façades du bâtiment du Havre d'Olonne (partie « cube bleu), pour un montant de 7 500 € HT.
26/02/24	Signature d'un devis avec l'entreprise ERYMA – rue du Pan Loup Le Sphynx – 44200 COUERON, concernant la migration du système de contrôle d'accès de la Mairie annexe de la Jarrie, pour un montant de 29 965,35 € HT.
28/02/24	Signature de la proposition avec l'entreprise STRAPO – Travaux publics – ZI Les Plesses – 6 rue Le Corbusier – 85180 LES SABLES D'OLONNE, pour la fourniture et pose d'une plateforme à l'aire de jeux au Square Bardy, pour la somme de 5 552,15 € HT.
28/02/24	Signature de l'avenant N° 1 prolongeant pour une durée de 6 mois, du 31 mars 2024 au 01 octobre 2024, la mise à disposition à titre gratuit, d'un logement situé au 37 rue d'Olonne – 85180 Les Sables d'Olonne, au profit de l'association « Cent pour Un Vendée Ouest », représentée par Madame Anita TRICHET, en sa qualité de Présidente, dont le siège est situé 6 rue Colette Besson 85340 Les Sables d'Olonne. Les fluides (eau, électricité) sont à la charge de l'association, les autres stipulations du bail en date du 1er avril 2023 demeurent inchangées.
28/02/24	Signature de l'avenant N° 2 prolongeant pour une durée de 6 mois, du 26 mars 2024 au 26 septembre 2024, la mise à disposition à titre gratuit, d'un logement situé au 32 rue des Sables – 85340 Les Sables d'Olonne, au profit de l'association « Cent pour Un Vendée Ouest », représentée par Madame Anita TRICHET, en sa qualité de Présidente, dont le siège est situé 6 rue Colette Besson 85340 Les Sables d'Olonne. Les fluides (eau, électricité) sont à la charge de l'association, les autres stipulations du bail en date du 24 mars 2023 demeurent inchangées.
28/02/24	Signature de l'avenant N° 5 prolongeant pour une durée de 6 mois, du 19 mars 2024 au 19 septembre 2024, la mise à disposition d'un logement à titre gratuit, situé au 15 rue Séraphin Buton 85180 Les Sables d'Olonne, au profit de l'association « Cent pour Un Vendée Ouest », représentée par Madame Anita TRICHET, en sa qualité de Présidente, dont le siège est situé 6 rue Colette Besson – 85340 Les Sables d'Olonne. Les fluides (eau, électricité) sont à la charge de l'association, les autres stipulations du bail en date du 07 juin 2021 demeurent inchangées.
28/02/24	Ester en justice et porter plainte contre toute personne qu'une enquête permettrait d'identifier comme auteur, pour usurpation d'identité et faux d'un acte authentique, dans le cadre de la falsification d'un acte de naissance constatée par la Ville le 18 janvier 2024.
01/03/24	Signature de devis n° DE000027 du 01 février 2024 avec l'entreprise Phil 'Event – 302 La Valinière – 44850 SAINT MARS DU DESERT, concernant la fourniture et le renouvellement de l'habillage de la façade du bâtiment QUARTUS, pour la somme de 33 250 € HT.

01/03/24	Signature d'une convention de partenariat avec la MFR des Sables d'Olonne, 110, rue du Docteur Schweitzer – 85180 les Sables d'Olonne représentée par sa directrice Madame Florence CORNU, pour la mise à disposition de 5 étudiants lors du Forum des Jobs saisonniers le samedi 9 mars 2024 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, pour l'accueil du public, le comptage du nombre de visiteurs et la distribution des enquêtes de satisfaction, pour la somme de 250 € TTC.
04/03/24	Signature du devis avec l'entreprise SOPREMA – 9 rue Ampère – 85170 LE POIRE SUR VIE, concernant le nettoyage des chéneaux en bac acier et la réparation de la toiture de la salle François Huszar du Tennis Club Sablais de la Rudelière, pour la somme de 6 295 € HT.
05/03/24	Signature d'une convention de dépôt de deux œuvres du MASC – musée d'art moderne & contemporain des Sables d'Olonne (Pennon, Portrait de Simone Weil ; Norbert Goeneutte, Scène de café) au musée Joseph Déchelette de Roanne, entre la Ville des Sables d'Olonne et la Ville de Roanne, sise à l'Hôtel de Ville de Roane BP 90512 42328 ROANNE CEDEX. Ce dépôt est consenti à titre gracieux par le propriétaire pour une durée de cinq ans renouvelable une fois par tacite reconduction.
05/03/24	Signature d'une convention de dépôt de deux dessins de Louis Cane du musée Joseph Déchelette de Roanne au MASC – musée d'art moderne & contemporain des Sables d'Olonne, entre la Ville de Roanne, sise à l'Hôtel de Ville de Roanne BP 90512 42328 ROANNE CEDEX, et la Ville des Sables d'Olonne. Ce dépôt est consenti à titre gracieux par le propriétaire pour une durée de cinq ans renouvelable une fois par tacite reconduction.
05/03/24	Signature des avenants aux marchés de travaux de rénovation de la salle des fêtes de la chaume selon les lots suivants : - Lot 2 : "Gros œuvre" avec la société NICKEL HABITAT (85) (marché initial de 20 240,00 € HT). (avenants : 770,00 € HT + 8 496,00 € HT) soit un total de 29 506,00 € HT. - Lot 6 : "Menuiseries intérieures bois" avec la société MCPA (85) (marché initial de 48 538,14 € HT). (avenant 2 161,78 € HT) soit un total de 50 699,92 € HT. - Lot 7 : "Cloisonnement" avec la société ISOLYA (85) (marché initial de 162 662,25 € HT). (avenant 2 184,18 € HT) soit un total de 164 846,43 € HT.
05/03/24	La signature de l'avenant au lot 10 : "Chauffage plomberie ventilation" du marché de travaux du Stella, pour la somme de 6 441,74 € HT portant le marché total à 61 111,45 € HT.
06/03/24	Signature des avenants aux conventions de mise à disposition des équipements sportifs municipaux, établies entre la Ville des Sables d'Olonne, la Région des Pays de la Loire et les lycées Valère Mathé, Eric Tabarly et Sainte-Marie du Port, afin de préciser les dispositions tarifaires applicables pour l'année 2024.
06/03/24	Signature d'une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d'Olonne, de véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités de l'association « SCRABBLE DU LITTORAL », ayant son siège social au 2 rue de la Sauzaie 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Jacki PARIILLON, Président, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024).
06/03/24	Signature d'une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d'Olonne, à la demande, de véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités de l'association « ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE PAUL LANGEVIN », ayant son siège social au 28 rue Chateaubriand 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Madame FOUGERAY, Présidente, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024).
06/03/24	Signature d'une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d'Olonne, à la demande, de véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités de l'association suivante « MEMOIRE DES OLONNES », ayant son siège social au 30 rue Général Charette 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Maryvonne MADELEINE, Présidente, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024).

06/03/24	<p>Signature d'une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d'Olonne, à la demande, de véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités des associations : « LYCEE ERIC TABARLY », ayant son siège social au 3 rue Eric Tabarly 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par M. GABORIAU, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024) ;</p> <p>« MEMOIRE DES OLONNES », ayant son siège social au 30 rue Général Charette 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Maryvonne MADELEINE, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024) ;</p> <p>« VENDEE JEU ANIM », ayant son siège social au 21 place du Poilu de France 85100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Alexandre LAURENT, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024) ;</p> <p>« LONGE COTE LES SABLES D'OLONNE », ayant son siège social au 19 allée Lamandé 85100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Chantal LE GALL, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024) ;</p> <p>« LES SABLES VENDEE TRIATHLON », ayant son siège social au 18 rue du Maréchal Leclerc 85100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Messieurs LUCAS et DURAND, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024) ;</p> <p>« ASTIC », ayant son siège social Route du Tour de France 85107 LES SABLES D'OLONNE, représentée par M. VOY, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024) ;</p> <p>« ABRACADASCRAPE », ayant son siège social 28 Chemin du Pas Renaud 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par MME Catherine SUAUDEAU, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024) ;</p> <p>« SAPOVAYE », ayant son siège social 22 rue Saint Pierre 85100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par M. Didier BESSIERE, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024).</p>
06/03/24	<p>Signature de l'avenant N°2 prolongeant pour une durée de 3 mois, du 2 avril 2024 au 2 juillet 2024, la mise à disposition à titre gratuit, d'un logement situé au 77 bis rue du Lieutenant Maurice Anger – 85100 Les Sables d'Olonne, au profit de l'association « Cent pour Un Vendée Ouest », représentée par Madame Anita TRICHET, en sa qualité de Présidente, dont le siège est situé 6 rue Colette Besson – 85340 Les Sables d'Olonne. Les fluides (eau, électricité) sont à la charge de l'association, les autres stipulations du bail en date du 15 février 2023 demeurent inchangées.</p>
07/03/24	<p>Signature d'un bail mobilité pour la mise à disposition d'un logement meublé en colocation, situé au 3 rue des Anciens Maires (Etagé) 85340 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 79 m², avec un médecin remplaçant du 25 au 29 mars 2024 d'une part et du 29 avril au 10 mai 2024, d'autre part. D'imputer les recettes correspondantes s'élevant à la somme mensuelle de 150 € TTC, calculée au prorata de la durée du séjour, sur le budget 2024 et une participation aux charges sur une base forfaitaire de 75 € TTC par mois, également calculée au prorata de la durée du séjour.</p>
07/03/24	<p>Signature d'une convention d'occupation précaire avec un locataire, portant sur un logement communal, non meublé, logement de gardien le Fenestreau situé rue du Bois – 85180 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 92 m² comprenant, notamment, un salon salle à manger cuisine, deux chambres, une salle de bain, un WC et un débarras. L'immeuble est exclusivement destiné à un usage d'habitation. La convention d'occupation précaire est consentie pour une durée de 1 (un) mois et 12 (douze) jours, à compter du 20 mars 2024. Le loyer mensuel est fixé à 470,00 € TTC. Les fluides seront réglés directement par la locataire aux différents fournisseurs, les compteurs étant ouverts à son nom propre.</p>
11/03/24	<p>Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et la compagnie LES BECS VERSEURS (Pôle Associatif Marbaudais - 32 rue de la Marbaudais – 35000 RENNES - N° SIRET 485 165 245 00047), engagés pour une représentation d'un spectacle mythologie qui aura lieu dans la Salle de Conférences de la médiathèque Le Globe des Sables d'Olonne le samedi 25 mai 2024 à 15 h, pour la somme de 773,90 € NET (Hors TVA).</p>
11/03/24	<p>Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et Monsieur Cédric GALERNEAU (nom d'artiste GALIEN - n° SIRET 492 555 230 00035) engagé en tant qu'animateur pour 4 ateliers de dessin à la médiathèque de La Jarrie des Sables d'Olonne, le samedi 13 avril à 10 h et 14 h et à la médiathèque Le Globe, les mardi 23 et jeudi 25 avril 2024 à 14 h, pour la somme de 900,00 € NET.</p>
11/03/24	<p>Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et l'Atelier DRAWAKI (5 rue du Docteur Pabeuf - 85400 LUÇON - N° SIRET 849 559 190 00020), engagé pour une conférence intitulée "Histoire de la narration graphique japonaise et du manga" à la médiathèque de La Jarrie des Sables d'Olonne (Olonne-sur-Mer) le samedi 13 avril 2024 à partir de 14 h 30, pour la somme de 180,00 € NET.</p>
11/03/24	<p>Signature du devis avec l'entreprise SOLUBIO – 1 rue de l'Ardèche – 44800 SAINT-HERBLAIN, concernant le contrôle annuel des installations sanitaires des bâtiments communaux contre la légionelle, pour la somme de 5 577 € HT.</p>

11/03/24	* Signature du devis du bureau d'études CALLIGEE – Parc de la Rivière – 8 boulevard Einstein – 44321 NANTES – concernant une détection géoradar sur le site de la base de mer (recherche de désordres dans un corps de digue) pour la somme de 6 910 € HT.
11/03/24	Signature des devis avec l'entreprise SAFE – 1 bis rue de l'Arée – PA de la Mongie – 85140 ESSARTS EN BOCAGE, concernant la création de plans pour reclassement de 4 sites en type T (salles Audubon, la Chaume, Bobet et le Stella), pour la somme de 7 150 € HT.
11/03/24	Signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre porté par le cabinet QUATTRO – 40 bis rue de la Mirette – 44400 REZE, concernant l'extension de l'atelier mécanique du centre technique municipal, pour la somme totale de 7 700 € HT suivant la répartition ci-après : - QUATTRO - mandataire (architecte) : pour un montant de 3 400 € HT - AREST- co-traitant (BET structure) : pour un montant de 1 600 € HT - SETEB- co-traitant (économiste) : pour un montant de 1 500 € HT - FIB- co-traitant (BET fluides) : pour un montant de 1 200 € HT
12/03/24	Dans le cadre de l'accord-cadre à marchés subséquents n°20190046 relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Cours Louis Guédon, signature d'un marché subséquent 2 n°20190047MS2 avec l'entreprise MAGNUM ARCHITECTES ET URBANISTES pour un montant de 313 145€ HT.
12/03/24	Signature d'un bail mobilité pour la mise à disposition d'un logement meublé, situé au 36 rue de l'ancienne sous-préfecture (RDC) 85100 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 35 m ² , avec un médecin remplaçant, du 26 mars au 5 avril 2024, pour des recettes correspondant à la somme mensuelle de 150 € TTC calculée au prorata de la durée du séjour, et une participation aux charges sur une base forfaitaire de 75 € TTC par mois, également calculée au prorata de la durée du séjour.
12/03/24	Signature d'une convention d'autorisation de passage et d'implantation d'éléments de réseaux d'éclairage public avec le Sydev – 3 rue du Maréchal Juin – 85036 LA ROCHE SUR YON, sur les murs de l'école maternelle des Jardins – rue des Jardins et rue de la Paix – Section AV n°0402. L'autorisation est accordée gratuitement, elle prendra effet à compter de la date de signature de la convention et est conclue pour la durée du réseau ou de tout ouvrage qui pourrait lui être substitué avec la même emprise ou le cas échéant avec une emprise moindre.
12/03/24	Signature du marché portant sur la Maitrise d'œuvre pour l'aménagement de la Polarité autour du marché Arago pour un montant de 68 600 € HT avec la société TUGEC Ingénierie – 78180 Montigny le Bretonneux.
13/03/24	Signature du bon de commande avec la société BOUYGUES Energies & Services – ZA de la Parc Eco 85-2 – 58 rue Pierre Allut – CS 1047 – 85016 LA ROCHER SUR YON Cedex, pour la maintenance et la remise en service des bornes anti-intrusion du Front de Mer (Remblai), pour la somme de 12 724,40 € HT.
13/03/24	Dans le cadre des travaux d'extension du dispositif de vidéoprotection et création du CSU, signature de l'avenant n°3 avec l'entreprise ERYMA SAS ayant pour objet de porter le montant maximum de la troisième période à 575 000 € HT, représentant une augmentation cumulée de 15%.
14/03/24	Conclusion d'un avenant de transfert au marché 2023V073, ayant pour objet la maîtrise d'œuvre pour la démolition et la reconstruction d'une maison d'accueil de jour, avec la société V ARCHITECTES SARL dont le siège social est situé au 33, allée Alain Gautier, Olonne sur Mer, 85340 Les Sables d'Olonne (SIREN : 982 173 312). L'avenant ne modifie pas les autres stipulations du marché.
15/03/24	Marché de travaux de remise des concessions funéraires. Signature de l'accord-cadre à bons de commande multi attributaires du marché n° 2024V001 avec les entreprises : PEROCHEAU FUNERAIRE, 28 avenue Napoléon de Bonaparte, 85150 LES ACHARDS en premier et avec OGF, agence PFG Services funéraires, 40 avenue Jean Jaurès, 85100 LES SABLES D'OLONNE, en second. De rappeler que l'émission des bons de commandes s'effectuera avec la méthode dite « en cascade. Ils seront attribués au titulaire classé en premier lieu dans l'accord-cadre. Si ce titulaire ne peut pas exécuter la commande, le bon de commande est alors attribué au titulaire classé en deuxième lieu.
18/03/24	Signature du devis avec l'Entreprise LR EVENEMENT, pour l'achat de matériel son dans le cadre de l'investissement multi-sites, pour un montant de 13 633,25 € HT.
18/03/24	Signature d'une convention d'occupation du 25 mars 2024 au 19 avril 2024, avec un stagiaire hébergé à l'Escale, située au 14 rue de la Patrie 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour un montant de 220 € TTC.

19/03/24	Signature d'un avenant à la convention d'occupation précaire du 23 mars 2023, portant sur un logement situé 12 impasse Bourgenay aux Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 80 m ² et de consentir à la prolongation de la location pour une durée d'un an trois mois et trois jours, soit du 27 avril 2024 au 30 juillet 2025. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant.
19/03/24	Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et LA SARL LES MINUTES HEUREUSES, sise 136 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris, Siret n° 521 984 484 00041, représentée par Mme Paillette Hélène en sa qualité de gérante, pour une représentation musicale « MARTINA CONSONNI AVEC GAUTIER CAPUCON ET SARAH JEGOU », mercredi 20 mars 2024 à 20h45 au centre de congrès les Atlantes, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 1 248,90 € HT (soit 1 317,59 € TTC), correspondant au cachet, frais de transport et défraiements repas. En supplément du montant, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que : la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, la location des espaces, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale.
19/03/24	Signature d'un contrat de commande entre la Ville des Sables d'Olonne et M. KAROL BEFFA, sis 37 rue Linné 75005 Paris, en sa qualité de compositeur, pour la création d'une œuvre pour violon et piano dans le cadre du Festival Les Classiques de la Villa Charlotte, qui aura lieu du 12 au 15 septembre 2024, pour un montant de 2 651,83 € TTC, correspondant au salaire.
19/03/24	Signature d'un devis avec le bureau d'études ESCA – 4 place du Docteur Faust – 85000 LA ROCHE SUR YON, concernant la réalisation d'un diagnostic structure au logis du Fenestreau, pour la somme de 5 600 € HT.
19/03/24	Passation d'une commande avec la société Atelier Benoist – avenue du Tour de Loyre – 19360 Malemort, pour la restauration de planches du cadastre napoléonien d'Olonne-sur-Mer de 1829, pour la somme de 5 351,25 € HT. Cette restauration permettra la préservation des documents originaux.
19/03/24	Signature des avenants aux marchés de travaux pour la rénovation de la salle des fêtes de la Chaume : - Lot n° 4 : Couverture étanchéité avec la société COUTANT SARL (85) pour un montant initial de 16 158,58 € HT - montant HT après avenants : 18 794,48 € HT (+ 2 452,48 € HT + 183,42 € HT). - Lot n° 7 : Cloisonnement avec la société ISOLYA (85) pour un montant initial de 162 662,25 € HT - montant HT après avenants : 168 315,60 € HT (+ 2 184,18 € HT+ 3 469,17 € HT). - Lot n° 12 : Equipements scénique avec la société 2.44 (29) pour un montant initial de 38 604,32 € HT - montant HT après avenants : 32 982,00 € HT (- 5 622,32 € HT).
20/03/24	Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et CASHMERE PROD, sise 13 rue Duvivier 75007 Paris, Siret n° 900 751 504 00011, représentée par M. Jean-Baptiste Pretot en sa qualité de Président, pour une représentation musicale « ANDRE MANOUKIAN ET JEAN FRANCOIS ZYGEL », mardi 9 avril 2024 à 20h45 au centre de congrès les Atlantes, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 15 300,10 € HT (soit 16 141,61 € TTC) correspondant au cachet, frais de transport et défraiements repas. En supplément, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que : la communication, l'hébergement, les repas, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, la location des espaces, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale.
20/03/24	Signature d'un bail civil pour la location du local situé place Navarin 85100 Les Sables d'Olonne, d'une surface de 29,64 m ² , avec la société Destination les Sables d'Olonne, société anonyme publique locale, immatriculée au RCS B 824 359 244 dont le siège est situé au 1 promenade du président WILSON 85100 Les SABLES D'OLONNE, représentée par son Président Directeur Général Monsieur Yannick MOREAU, du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Le loyer s'élève à la somme mensuelle de 150 euros TTC. Les fluides sont à la charge exclusive de l'occupant.
20/03/24	* Signature d'une convention de mise à disposition du local situé au sein de la gare ferroviaire des Sables d'Olonne 85100, d'une surface de 126 m ² , avec la société Destination les Sables d'Olonne, société anonyme publique locale, immatriculée au RCS B 824 359 244 dont le siège est situé au 1 promenade du président WILSON 85100 Les SABLES D'OLONNE, représentée par son Président Directeur Général Monsieur Yannick MOREAU, du 1er juin 2024 au 30 novembre 2024, soit 6 mois. La redevance annuelle s'élève à la somme de 6 000 € NET. Les fluides et les charges seront refacturés au prorata de l'occupation.

20/03/24	Signature d'un bail mobilité pour la mise à disposition d'un logement meublé en colocation, situé au 3 rue des Anciens Maires (Etage) 85340 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 79 m², avec un médecin remplaçant, du 8 au 19 avril 2024, puis du 13 au 17 mai 2024 et du 27 au 31 mai 2024, pour la somme de 150 € TTC mensuelle, et sera calculée au prorata de la durée du séjour. Une participation supplémentaire aux charges sur une base forfaitaire de 75 € TTC par mois, également calculé au prorata de la durée du séjour.
21/03/24	Signature d'une offre de prix n° ADH0019-034348 avec l'entreprise ERCO située 14 rue d'Inkermann – 79000 NIORT – Siret : 383 613 973 00064, pour la réfection complète des équipements frigorifiques de la salle du Stella, pour la somme de 9 891,36 € HT .
21/03/24	<p>* Signature des marchés pour les travaux de rénovation des Halles Arago, avec les entreprises suivantes :</p> <p>Lot 1 : "Démolition – gros œuvre – reprises structurelles"-TRAINEAU SAS (85) - pour la somme de 124 693,98 € HT.</p> <p>Lot 2 : "Echafaudage" - infructueux.</p> <p>Lot 3 : "Couverture - étanchéité VENDEE ETANCHEITE (85) - pour la somme de 104 346,30 € HT (avec PSE).</p> <p>Lot 4 : "Menuiseries aluminium - bois" - infructueux.</p> <p>Lot 5 : "Bardage – vêtiture extérieur" - infructueux.</p> <p>Lot 6 : "Carrelage" - CALANDREAU (85) pour la somme de 13 648,83 € HT.</p> <p>Lot 7 : "Peinture - Ravalement" - STE POITEVINE PEINTURE (86) pour la somme de 49 238,32 € H (avec PSE).</p> <p>Lot 8 : "Espaces verts" - CAJEV (85) pour la somme de 10 086,15 € HT (avec PSE).</p> <p>Lot 9 : "Plomberie sanitaires - VMC" - infructueux.</p> <p>Lot 10 : "Electricité - infructueux.</p> <p>Lot 11 : "Aménagement WC public" - infructueux.</p>
22/03/24	<p>Signature des marchés pour la création d'un élévateur pour PMR au Pavillon Maurice Durand, avec les entreprises suivantes :</p> <p>Lot 1 : GROS ŒUVRE, MACONNERIE et CARRELAGE avec la société SPIE pour la somme de 48 207,81 € HT.</p> <p>Lot 2 : PYLONE et ELEVATEUR EPMR avec la société SACHOT pour la somme de 31 000,00 € HT.</p> <p>Lot 3 : MENUISERIES EXTERIEURES avec la société SERRURERIE LUCONNAISE pour la somme de 10 146 € HT.</p> <p>Lot 4 : PLAQUISTERIE et MENUISERIES INTERIEURES avec la société SPIE pour la somme de 22 279,19 € HT.</p> <p>Lot 5 : ELECTRICITE avec la société SPIE pour la somme de 10 238,24 € HT.</p> <p>Lot 6 : PEINTURES ET REVETEMENT DE SOL avec la société SPIE pour la somme de 13 433,17 € HT.</p> <p>Le montant TOTAL HT est de 135 299,41 € HT.</p>
22/03/24	Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et INCLINAISONS, sise 120 rue Adrien Proby c/o ardec 34090 Montpellier, Siret n° 344 274 287 00046, représentée par Mme Marion Piras en sa qualité d'administratrice, pour une représentation musicale « GERALDINE LAURENT & PAUL LAY », vendredi 12 avril 2024 à 20h45 au Havre d'Olonne, salle La Licorne, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 3 080,60 € TTC. En supplément du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, la restauration, la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale.
22/03/24	Signature d'un bon de commande avec la société VOISNEAU VOYAGES – Rue des Sables – 85220 LANDEVIEILLE – pour le transport aller-retour en bus d'environ 700 personnes (10 bus), au départ des Sables d'Olonne vers le stade de la Beaujoire à Nantes, pour assister à des matchs de football dans le cadre des Jeux Olympiques, entre le 24 juillet et le 8 août 2024, pour la somme de 9 900,00€ TTC.
22/03/24	<p>Signature d'une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d'Olonne, à la demande, de véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités des associations suivantes :</p> <p>- « AMICALE PHILATELIQUE DES SABLES D'OLONNE », ayant son siège social au 5 rue de Plaisance 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par M. GERVAIS, Président, pour la saison associative 2023/2024 (du 1er septembre 2023 au 4 juillet 2024) ;</p> <p>- « A'NFA », ayant son siège social au 35 rue des Ajoncs 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Mr GUEMARD, Président, pour la saison associative 2023/2024 (du 01 septembre 2023 au 04 juillet 2024).</p>

22/03/24	Signature d'un contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle avec Magic Bonnemann Productions, 4 rue de Beaufortin - 44470 Thouare sur Loire – Siret : 917 685 331 00014 représenté par son président Monsieur Philippe BONNEMANN, pour une prestation de close-up intermède de magie le mardi 26 mars 2024 à partir de 18h30 lors de la cérémonie « Plein phare sur les Sablais » à la salle des Cordulies au Havre d'Olonne, pour la somme de 949,50 € TTC.
25/03/24	Modifications de la régie d'avances et de recettes auprès de l'Institut Sports Océan de la Mairie des Sables d'Olonne à compter du 1er janvier 2022. Cette régie est installée à « l'Institut Sport Océan – promenade du Président J. Fitzgerald Kennedy – 85100 Les Sables d'Olonne », elle fonctionne du 1er janvier au 31 décembre et encaisse les produits de gestion de l'Institut Sports Océan : <ul style="list-style-type: none">- Article 5 : un mode de recouvrement par internet a été ajouté- Article 6 : rajout de dépenses- Article 11 : sur le montant maximum de l'avance

ANNEXE 1

I. OCCUPATIONS COMMERCIALES DU DOMAINE PUBLIC

<u>MARCHES COUVERTS</u>	2024
<p><u>Halles centrales :</u></p> <p>Rez de chaussée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourtour 34,97 €/ml/mois - Îlot 29,83 €/ml/mois - Magasin 526,06 €/unité/mois <p>Étage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Angle et Îlots rue des Halles et Palais 15,54 €/ml/mois - Autres îlots 12,00 €/ml/mois <p>Participation aux charges électriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Location compteur 5,45 €/mois - Consommations individuelles au prorata des relevés de compteurs 0,20 €/HT/kw/h 	
<p><u>Chaume :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourtour, angles et allées 19,19 €/ml/mois 	
<p><u>Arago :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourtour, angles et allées 35,48 €/ml/mois 	
<p><u>Animations commerciales sous les marchés couverts (maximum 7 jours) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 1^{er} octobre au 30 avril 2,20 €/ml/jour - Du 1^{er} mai au 30 juin et du 1^{er} septembre au 30 septembre 4,30€/ml/jour - Du 1^{er} juillet au 31 août 5,90 €/ml/jour 	

- Les redevances sont payables par trimestre d'avance par titre de recette.
- En outre, un dépôt de garantie d'un trimestre est réclamé à tout nouvel occupant.

<u>MARCHES DE PLEIN AIR : COURS LOUIS GUEDON, ARAGO ET CHAUME</u>	2024
<p><u>Abonnements à l'année :</u></p> <p>Présence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 jour/semaine 4,55 €/ml/mois - 2 jours/semaine 4,30 €/ml/mois - 3 jours/semaine 4,18 €/ml/mois - 4 jours/semaine 4,04 €/ml/mois - 5 jours/semaine 3,68 €/ml/mois - 6 jours et +/semaine 3,56 €/ml/mois 	
<p><u>Abonnements 6 mois :</u></p> <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 jour/semaine 5,08 €/ml (129,54€ pour 25,5 semaines) 	

- 2 jours/semaine - 3 jours/semaine - 4 jours/semaine - 5 jours/semaine - 6 jours et +/semaine	4,96 €/ml (126,48€ pour 25,5 semaines) 4,71 €/ml (120,11€ pour 25,5 semaines) 4,47 €/ml (113,99€ pour 25,5 semaines) 4,22 €/ml (107,61€ pour 25,5 semaines) 3,73 €/ml (95,12€ pour 25,5 semaines)
<u>Abonnements saisonniers et marché nocturne organisé par la Ville :</u>	4,70 €/ml/jour
<u>Passagers :</u>	
- Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	2,20 €/ml/jour
- Du 1 ^{er} mai au 30 juin et du 1 ^{er} septembre au 30 septembre	4,30 €/ml/jour
- Du 1 ^{er} juillet au 31 août	5,70 €/ml/jour

- **Les abonnements à l'année** sont payables par trimestre d'avance par titre de recette, avec, pour tout nouvel arrivant, le versement d'un dépôt de garantie d'un trimestre.

- **L'abonnement pour six mois**, calculé sur 25,5 semaines, est encaissé par titre de recette. Il est payable en deux fois lorsque le montant des droits de place est supérieur à 400,00€ : à la réservation 40 %, le solde un mois après le 1^{er} jour d'arrivée. L'objectif poursuivi est d'appliquer un tarif dégressif plus la fréquentation du marché est importante.

- **Les abonnements saisonniers** s'étendent sur une période de 3 mois, du 15 juin au 15 septembre. Les abonnements sont encaissés en régie et payables en deux fois : à la réservation 40 % et le solde avant le 20 juillet. Pour les commerçants abonnés à l'année qui souhaitent être présents plus de jours qu'en abonnement, ce tarif sera établi à la moitié du tarif en vigueur, soit 2,35 €/ml/jour. Il fera l'objet d'un encaissement au jour le jour en régie.

- Les commerçants de passage sont encaissés journallement en régie.

- Pour les commerçants abonnés à l'année qui souhaitent être présents plus de jours qu'en abonnement du 1^{er} mai au 30 juin et du 1^{er} septembre au 30 septembre, ce tarif sera établi à la moitié du tarif en vigueur, soit 2,15€/ml/jour. Il fera l'objet d'un encaissement au jour le jour en régie.

<u>MARCHES DE PLEIN AIR : RUE PAUL BERT/RUE MARECHAL JOFFRE, PIRONNIERE ET RUE DE SAINT HILAIRE/RUE SERAPHIN BUTON</u>	2024
- le mètre linéaire avec électricité	2,00€/ml/jour

<u>ACTIVITÉS COMMERCIALES SAISONNIÈRES</u>	2024
<u>Rues piétonnes</u> (portraitistes, vente de ballon hélium) :	23,68 €/ml/semaine
<u>Kiosques à glaces (par kiosque) :</u> - Forfait de 2 jours 59,40 € - Forfait de 3 jours 70,70 € - Forfait de 4 jours 81,80 € - Forfait semaine 141,80€	
<u>Vente ambulante en restauration (par emplacement) :</u> - Forfait de 2 jours 90,80 € - Forfait de 3 jours 134,55 € - Forfait de 4 jours 180,55 € - Forfait semaine 316,30€	
<u>Vente ambulante de boissons fraîches et glacées/friandises/beignets/chichis – Promenade Kennedy</u> Forfait du 15 juin au 15 septembre par emplacement - (forfait minimum et variable selon les propositions effectuées par les candidats lors des procédures d'appel d'offre)	2200€/emplacement
<u>Vente en confiserie/boissons fraîches sans alcool et glaces (par kiosque), place de l'Ormeau :</u> Forfait mensuel du 1 ^{er} Avril au 30 Septembre par emplacement - (forfait minimum et variable selon les propositions effectuées par les candidats lors des procédures d'appel d'offre)	250,00€/mois
<u>Vente de beignets/gaufres/chichis sur la Grande Plage :</u> - Forfait mensuel pour la période du 1 ^{er} mai au 30 septembre (forfait minimum et variable selon les propositions effectuées par les candidats lors des procédures d'appel d'offre)	200€/mois
<u>Vente de produit de restauration à emporter, rue Séraphin Buton</u> - Forfait annuel pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre et pour une présence <u>d'un jour par semaine</u> (forfait minimum et variable selon les propositions effectuées par les candidats lors des procédures d'appel d'offre)	2200,00€/an

<p><u>Vente de boissons et denrées alimentaires, accès Plage des Granges</u></p> <p>- Forfait pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre (forfait minimum et variable selon les propositions effectuées par les candidats lors des procédures d'appel d'offre)</p>	<p>1500,00€</p>
<p><u>Vente de boissons et denrées alimentaires, accès Plage de Sauveterre</u></p> <p>- Forfait pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre (forfait minimum et variable selon les propositions effectuées par les candidats lors des procédures d'appel d'offre)</p>	<p>3500,00€</p>
<p><u>Vente de boissons et denrées alimentaires, Parking de la Paracou</u></p> <p>- Forfait pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre (forfait minimum et variable selon les propositions effectuées par les candidats lors des procédures d'appel d'offre)</p>	<p>2200,00€</p>
<p><u>Exploitation d'une école de Surf - accès Plage des Granges</u></p> <p>- Forfait pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre (forfait minimum et variable selon les propositions effectuées par les candidats lors des procédures d'appel d'offre)</p>	<p>2800,00€</p>
<p><u>Marché à la brocante (tous les vendredis du 15 juin au 15 septembre) :</u></p> <p>- Forfait abonnement (emplacement 6 mètres) avec recouvrement d'avance en régie - Forfait abonnement au mètre linéaire - Tarif passager (emplacement 6 mètres) - Tarif passager au mètre linéaire</p>	<p>183,80 € 30,70 € 43,70 € 7,30 €</p>
<p><u>Marché des métiers d'art de l'été par emplacement de 3m x 3m :</u></p> <p>- Pour 1 date</p> <p>Une date sera offerte si l'artisan s'engage à être présent pour l'ensemble des dates proposées par la Ville. Un dégrèvement de 10,90 € pourra être appliqué en cas d'annulation d'une date par la Ville.</p>	<p>10,90 €/emplacement</p>
<p><u>Vente ambulante sur manifestations validées par la Ville :</u></p>	

- Forfait par stand de 3mx3m (maximum une semaine)	78,10 €
<u>MARCHE DE NOEL organisé par la Ville</u>	
Professionnels (forfait 3 jours)	
- Forfait emplacement stand	120,00€/ 3 jours
- Forfait emplacement chalet	150,00€/ 3 jours
- Forfait camion longueur <5m	150,00€/ 3 jours
- Forfait camion longueur >5m	200,00€/ 3 jours
Traiteurs (forfait 3 jours)	
- Forfait emplacement	150,00€/ 3 jours
Association de jumelage (forfait 3 jours)	
- emplacement chalet ou stand	55,00€/ 3 jours
Échoppes Centre ville (crêpes, vin chaud...)	
- forfait emplacement 1 jour	21,00€
- forfait emplacement 3 jours	72,00€
- forfait emplacement semaine	210,00€
- forfait emplacement mois	500,00€
<u>Association d'artistes peintres :</u>	
- Forfait 10 mètre linéaire	41,30 €/mois
<u>Marchés nocturnes occasionnels organisés par les associations :</u>	
- Forfait par jour de marché ou par salon (dû par l'association ou l'organisateur)	83,30€/jour

- **Les droits de place des rues piétonnes** sont encaissés en régie lors de la notification de l'arrêté d'autorisation.
- **Les autorisations d'occupation temporaire du domaine public** sont encaissées par titre de recette.

<u>MANIFESTATIONS ITINÉRANTES</u>	2024
<u>Cirques et assimilés :</u>	
- Encaissement en régie	241,65 €/jour
- Caution encaissée 1 mois avant l'arrivée du cirque et restituée au départ du cirque si les conditions d'occupation sont respectées.	1500,00 €
(caution non rendue si affichage non retiré, dégradations, arrivée anticipée ou départ tardif).	
<u>Spectacles de marionnettes :</u>	
- Encaissement en régie	78,80 €/jour
<u>Manèges :</u>	

<p>À l'année, - Payables d'avance par titre de recette (périmètre forain)</p>	1335,30 €
<p>Ponctuels (fête foraine), payables d'avance avec recouvrement en régie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grands manèges, attractions 134,60 €/semaine - Manèges enfantins 49,40 €/semaine - Tirs, loteries, jeux, boutiques, confiseries -10m 16,90 €/semaine - Tirs, loteries, jeux, boutiques, confiseries 10/20m 33,90 €/semaine - Tirs, loteries, jeux, boutiques, confiseries +20m 67,40 €/semaine - Entresorts, boîtes à rire, banquistes 49,40 €/semaine - Alimentation, brasserie 134,60€/semaine - Participation forfaitaire aux charges électriques si obligation de raccordement sur équipement communal 18,80 €/semaine 	
<p><u>Stationnement des caravanes des forains de la fête foraine (foire aux voleurs) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Caution 189,20 € - Redevance forfaitaire pour la 1ère caravane 64,30 € - Redevance forfaitaire pour la 2ème caravane 32,10 € 	

- Par métier, il est autorisé le stationnement maximum de deux caravanes dont l'encaissement de la redevance forfaitaire est effectué au moyen de la régie des droits en place.

- S'agissant de la caution due par métier, elle devra faire l'objet d'un versement préalable à l'entrée du forain sur le site des Sauniers pour permettre son stationnement. Elle sera encaissée et restituée au moyen de la régie des droits de place.

<p><u>Manifestations diverses à caractère commercial</u></p> <p>ⓘ</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 1 à 40m² 87,70 €/jour - De 41 à 60m² 131,50 €/jour - De 61 à 99m² 217,05 €/jour - De 100 à 199m² 326,65 €/jour - Au delà de 200m² (Forfait par tranche de 100m²) 109,60 €/jour 	
<p><u>Occupation du parking de la Base de Mer situé quai Dingler/rue Garnier</u> (réservation du stationnement pour évènements privés)</p>	600,00 € TTC/jour
<p><u>Foire aux voleurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commerçants 3,80 €/mètre - Associations, abonnés Cours Louis Guédon du Samedi Gratuit <p style="text-align: right;">2,20 €/mètre linéaire</p>	

- Commerçants abonnés sur d'autres marchés des Sables d'Olonne

II. ETALAGES

	2024
<p><u>Terrasses fermées (débits de boissons et/ou restauration) :</u> (par m², par an)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remblai et quais - Reste ville 	<p>86,60 €</p> <p>49,43 €</p>
<p><u>Terrasses bioclimatiques (terrasses équipées d'une pergola fixée au sol avec notamment des lames orientables).</u></p>	<p>64,15 €</p>
<p><u>Terrasses ouvertes (débits de boissons et/ou restauration) :</u> (par m², par an, avec un minimum de perception de 2 m²)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Front de mer : promenade Lafargue, place Navarin, place Foch, promenade Clemenceau, rue Guynemer (partie avec vue sur la mer), promenade Godet et promenade Kennedy - Quai des Sables du quai Franqueville au quai Dingler comprenant également le boulevard Roosevelt, les quais de la Chaume et Port Olona - Place Strasbourg - Centre-ville (à l'exclusion de la rue de la Bauduère) - Reste ville 	<p>58,79 €</p> <p>48,51 €</p> <p>35,45 €</p> <p>26,61 €</p> <p>13,45 €</p>
<p><u>Etalages (commerce) :</u> (par m², par an, avec un minimum de perception de 2 m²)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Front de mer : promenade Lafargue, place Navarin, place Foch, promenade Clemenceau, rue Guynemer (partie avec vue sur le mer), promenade Godet et promenade Kennedy - Quai des Sables du quai Franqueville au quai Dingler comprenant également le boulevard Roosevelt, les quais de la Chaume et Port Olona - Place Strasbourg - Centre-ville (à l'exclusion de la rue de la Bauduère) - Reste ville 	<p>55,78 €</p> <p>46,01 €</p> <p>33,64 €</p> <p>25,24 €</p> <p>12,76 €</p>
<p><u>Appareils :</u> (par unité pour l'année, sans prorata temporis)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôtissoires - Glaces - Distributeurs de boissons, sandwichs, bonbons - Manèges enfantin - Porte-menus - Porte-revues « immobilier » 	<p>139,86 €</p> <p>267,18 €</p> <p>87,24 €</p> <p>87,24 €</p> <p>87,24 €</p> <p>70,89 €</p>
<p><u>Panneaux publicitaires et mobiliers assimilés :</u> (par panneau, pour l'année, sans prorata temporis)</p>	

- Panneaux accolés	125,41 €
- Panneaux non accolés	267,18 €
<u>Majoration pour occupation sans autorisation préalable</u>	20 %

- Les porte-menus situés dans la surface d'une terrasse ouverte sont incorporés au titre de celle-ci et non comptés en plus.
- Il est rappelé que les panneaux publicitaires tournants ou à ressorts sont interdits. Seuls sont autorisés les matériels rendus fixes.
Les panneaux publicitaires situés dans la surface d'une terrasse ouverte ou d'un étalage sont incorporés au titre de ceux-ci et non comptés en plus.
- Les redevances d'étalage sont recouvrées par titre de recette. La redevance est annuelle du 1^{er} janvier au 31 décembre. Toutefois, les commerces débutant leur activité en cours d'année (local non occupé préalablement ou changement d'activité) bénéficieront d'une redevance calculée au prorata temporis. La redevance est payée par le titulaire de l'autorisation au 1^{er} janvier de chaque année. En cas de cessation d'activité en cours d'année, la redevance est due dans sa totalité.

III. W.C. PUBLICS PAYANTS

	2024
- Redevance annuelle d'occupation	38,11 €
- Redevance maximum auprès des usagers	0,40 €

IV. AIRES DE CAMPING-CARS

OLONESCALE ET PORTOLONA (stationnement limité à 2 nuitées – eau et électricité comprise)	2024
- 1 nuitée	8,50 €
- 2 nuitées	17,00€
- 3 nuitées FPS	25,00€
LES PLESSES (stationnement limité à 2 nuitées - sans électricité)	2024
- 1 nuitée	8,00 €
- 2 nuitées	13,40 €
- 3 nuitées FPS	25,00 €

V. REDEVANCES DE VOIRIE

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	2024
<p>- Surface occupée privativement après autorisation au regard d'un chantier de construction ou de ravalement d'un immeuble (pour barrière, échafaudage, dépôt de matériaux, benne, échelle, palissade, grue, nacelle)</p> <p>- Forfait route barrée par jour d'occupation</p> <p>Majoration appliquée en cas d'occupation du domaine public sans autorisation préalable.</p>	<p>0,76 €/m²/jour avec un minimum de perception comptant pour 10m² soit 7,60 €</p> <p>50,00 €/jour</p> <p>25 %</p>